**PROGRAMME D’ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE CYCLE 2 et CYCLE 3 – Juin 2015**

**PRINCIPES GENERAUX:** Articulés aux finalités éducatives générales définies par la **loi du 8 Juillet d’orientation et de programmation** pour la refondation de l’**Ecole de la République**, les axes principaux du **programme d’enseignement moral et civique de l’école élémentaire au lycée** se fondent sur les **principes** et les **valeurs** inscrits dans les **grandes déclarations** des **Droits de l’homme**, la **Convention internationale des droits de l’enfant** et dans la **Constitution de la Vème République**.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. L’**éducation morale** n’est pas   du seul fait ni la seule responsabilité de l’école ; elle commence dans la famille. **L’enseignement moral et civique** porte quant à lui sur les **principes et valeurs** nécessaires à la **vie commune** dans une société démocratique. Il se fait dans le **cadre laïque** qui est celui de la République et de l’école. Ce cadre impose de la part des personnels de l’Education Nationale une évidente **obligation de neutralité**, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l’affirmation des valeurs transmises. **Les enseignants et les personnels d’éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.** | 1. Cet enseignement a pour objet   de **transmettre** et de faire **partager** les **valeurs de la République** acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les **valeurs** et les **normes** impliquées par l’**acte même d’éduquer** tel qu’une **école républicaine et laïque** peut en former le projet. Elles supposent **une école à la fois exigeante et bienveillante** qui favorise l’**estime de soi** et la **confiance** en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. **Cet enseignement requiert de l’enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme**. A l’écoute de chacun, il encourage l’**autonomie**, l’**esprit critique** et de **coopération**. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves. | 1. Les **connaissances et**   **compétences à faire acquérir** ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s’intègrent dans **une culture qui leur donne sens et cohérence** et développe les **dispositions à agir de façon morale et civique.** | 1. L’enseignement moral et civique   pour but de favoriser le **développement d’une aptitude à vivre ensemble** dans une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Il met en œuvre quatre principes :   1. **Principe d’autonomie** : Penser   et agir par soi-même et avec les autres, pouvoir argumenter ses positions et ses choix.   1. **Principe de discipline** :   Comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles.   1. **Principe de coexistence des**   **libertés**: Reconnaitre le pluralisme des  opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.   1. **Principe de la communauté**   **des Citoyens** : Construire du lien social et politique. |
| 1. L’enseignement moral et civique   Privilégie la **mise en activité des élèves**. Il suppose une **cohérence entre ses contenus et ses méthodes** (discussion, argumentation, projets communs, coopération…) Il prend également appui sur les **différentes instances qui permettent l’expression des élèves** dans les écoles et les collèges. | 1. L’enseignement moral et civique   doit avoir un **horaire spécialement dédié**. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. **Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés** en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d’humanisme. **Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement**. | 1. Les **connaissances et les**   **compétences** visées par l’enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l’élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la **reprise des objets enseignés** et la **consolidation des acquis** en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l’âge des élèves, afin que l’équipe puisse **construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels**. | 1. Le caractère spécifique de   l’enseignement moral et civique suppose une **valorisation du travail en groupe** ainsi que le recours à des **travaux interdisciplinaires**; cet enseignement fait l’objet d’une **évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l’élève**. |

**FINALITES :** Loin de l’imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l’enseignement moral et civique vise à l’acquisition d’une **culture morale** et **civique** et d’un **esprit critique** qui ont pour finalité le **développement des dispositions** permettant aux élèves de **devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale**. Cet enseignement articule des **valeurs**, des **savoirs** et des **pratiques**.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **VALEURS** | **SAVOIRS** | **PRATIQUES** |
| La morale enseignée à l’école est une morale civique en lien étroit avec les **principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique**. Ces valeurs sont **la liberté, l’égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l’esprit de justice, le respect et l’absence de toutes formes de discriminations.** | **Cet enseignement requiert l’appropriation de savoirs** (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques…) Il n’existe pas de culture morale et civique sans les **connaissances qui instruisent et éclairent les choix** **et l’engagement éthiques et civiques des personnes**. | Développer les dispositions morales et civiques, c’est développer une **disposition à raisonner**, à **prendre en compte le point de vue de l’autre** et à **agir**. L’enseignement moral et civique est par excellence **un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement**. Il n’est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. **Il s’effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et la vie scolaire**, au cours desquelles les élèves éprouvent la **valeur et le sens de cet enseignement** (conseils d’élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés…) |

**ARCHITECTURE :** La culture morale et civique comporte quatre dimensions : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive, une dimension pratique

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **DIMENSION SENSIBLE** | **DIMENSION NORMATIVE** | **DIMENSION COGNITIVE** | **DIMENSION PRATIQUE** |
| La **sensibilité** est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n’y a pas de conscience morale qui ne s’émeuve, ne s’enthousiasme ou ne s’indigne. **L’éducation à la sensibilité vise à mieux connaitre et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d’autrui.** | **L’éducation au droit et à la règle** vise à faire acquérir le **sens** des règles au sein de la classe, de l’école ou de l’établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d’une société démocratique, **des valeurs communes s’incarnent dans des règles communes**. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des **futurs citoyens** sont destinées à s’exprimer dans un **cadre juridique et règlementaire** donné, que ces mêmes citoyens peuvent **faire évoluer**. | **La formation du jugement moral** doit permettre de **comprendre et de discuter les choix moraux** que chacun rencontre dans sa vie. **C’est le résultat d’une éducation et d’un enseignement qui demandent, pour les élèves, d’appréhender le point de vue d’autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d’être mis en situation d’argumenter, de délibérer en s’initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix.** Les élèves sont des sujets dont l’**autonomie** ne peut être **progressivement acquise** que s’ils ont la capacité de veiller à la **cohérence de leur pensée**, à la **portée de leurs paroles** et à la **responsabilité de leurs actions**. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux **capacités d’analyse, de discussion, d’échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes**. Il demande une **attention particulière au travail sur le langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales**. | **L’engagement**  On ne saurait concevoir un enseignement visant à **former l’homme et le citoyen** sans envisager sa **mise en pratique** dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. **L’école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l’établissement dont ils sont membres**. L’**esprit de coopération** doit être encouragé, la **responsabilité vis-à-vis d’autrui** mise à l’épreuve des faits. |

**LES OBJECTIFS DE FORMATION** sont, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les différentes dimensions de l’enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu’à la fin du cycle 4, en prenant appui sur le travail accompli à l’école maternelle. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d’enseignements mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l’élève d’un cycle à l’autre.

**Les objectifs, Cycle 2**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **La sensibilité :**  **soi et les autres** | **Le droit et la règle :**  **des principes pour vivre avec les autres** | **Le jugement :**  **penser par soi-même et avec les autres** | **L’engagement : agir individuellement et collectivement** |
| 1. Identifier et   exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments   1. S’estimer et être   capable d’écoute et d’empathie   1. Se sentir membre   d’une collectivité | 1. Comprendre les   raisons de l’obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique   1. Comprendre les   principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques | 1. Développer les aptitudes à   la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d’autrui dans une discussion ou un débat argumenté   1. Différencier son intérêt   particulier de l’intérêt général | 1. S’engager et assumer ses   responsabilités dans l’école et dans l’établissement   1. Prendre en charge des   aspects de la vie collective et de l’environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique |
| **CYCLE 2 / CONNAISSANCES – CAPACITES – ATTITUDES VISEES** | | | |
| 1a) Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d’objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d’art, nature, débats portant sur la vie de classe  1b) Se situer et s’exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l’échange et le statut de l’interlocuteur  2a) Prendre soin de soi et des autres  2b) Accepter les différences  3a) Identifier les symboles de la République présents à l’école  3b) Apprendre à coopérer | 1a) Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs  1b) Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat  1c) Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser  1d) Connaitre ses droits et les moyens de les faire valoir  1.e) Comprendre qu’il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation…)  2) Connaitre quelques principes et valeurs fondateurs d’une société démocratique | 1a) Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels  1b) S’affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres  1c) Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire  2) Différencier son intérêt particulier de l’intérêt général | 1a) Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S’impliquer dans la vie scolaire  1b) Réaliser un projet collectif (projet de classe, d’école, communal, national…)  1c) Coopérer en vue d’un objectif commun  1d) Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité  2a) Prendre des responsabilités dans la classe et dans l’école  2b) S’impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux |

**LES OBJECTIFS DE FORMATION** sont, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les différentes dimensions de l’enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu’à la fin du cycle 4, en prenant appui sur le travail accompli à l’école maternelle. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d’enseignements mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l’élève d’un cycle à l’autre.

**Les objectifs, Cycle 3**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **La sensibilité :**  **soi et les autres** | **Le droit et la règle :**  **des principes pour vivre avec les autres** | **Le jugement :**  **penser par soi-même et avec les autres** | **L’engagement : agir individuellement et collectivement** |
| 1. Identifier et   exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments   1. S’estimer et être   capable d’écoute et d’empathie   1. Se sentir membre   d’une collectivité | 1. Comprendre les   raisons de l’obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique   1. Comprendre les   principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques | 1. Développer les aptitudes à   la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d’autrui dans une discussion ou un débat argumenté   1. Différencier son intérêt   particulier de l’intérêt général | 1. S’engager et assumer ses   responsabilités dans l’école et dans l’établissement   1. Prendre en charge des   aspects de la vie collective et de l’environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique |
| **CYCLE 3 / CONNAISSANCES – CAPACITES – ATTITUDES VISEES** | | | |
| 1a) Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d’objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d’art, documents d’actualité, débats portant sur la vie de classe  1b) Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression  2a) Respecter autrui et accepter les différences  2b) Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude  3a) Comprendre le sens des symboles de la République  3b) Coopérer | 1a) Comprendre les notions des droits et devoirs, les accepter et les appliquer  1b) Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l’égalité des femmes et des hommes  2a) Reconnaitre les principes et les valeurs de la République et de l’Union européenne  2b) Reconnaitre les traits constitutifs de la République française | 1a) Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue  1b) Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres  1c) Comprendre que la laïcité accorde un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui  1d) Prendre conscience des enjeux civiques de l’usage de l’informatique et de l’Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus  2) Différencier son intérêt personnel de l’intérêt collectif | 1a) S’engager dans la réalisation d’un projet collectif (projet de classe, d’école, communal, national…)  1b) Pouvoir expliquer ses choix et ses actes  2a) Savoir participer et prendre sa place dans un groupe  2b) Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité |

**REPERES DE PROGRESSIVITE DE MISE EN ŒUVRE CYCLE 2**

**Objets d’enseignement**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **La sensibilité :**  **soi et les autres** | **Le droit et la règle :**  **des principes pour vivre avec les autres** | **Le jugement :**  **penser par soi-même et avec les autres** | **L’engagement : agir individuellement et collectivement** |
| **CP** | -Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie)  -Connaissance du vocabulaire des sentiments et des émotions  -Travail sur les règles de la communication  -Le soin du langage : langage et politesse  -Le soin du corps, de l’environnement immédiat  -Le soin des biens personnels et collectifs  -Le respect des pairs et des adultes  -Le respect des différences  -Connaitre les valeurs et les symboles de la République : le drapeau, l’hymne national, la mairie  -Initiation aux règles de la coopération | -Les règles de vie de la classe et de l’école  -Les droits et les devoirs de l’enfant et de l’élève (Convention des droits de l’enfant – articles 2, 6, 9)  -Initiation au code de la route et aux règles de la prudence en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -Les valeurs : liberté, égalité, fraternité  -Les droits et les devoirs des personnes, de l’élève  -Déclaration des droits de l’homme et du citoyen – articles 1, 4, 6 | -Le choix, sa justification  -Connaissance de quelques structures simples de l’argumentation (connecteurs et lexique)  -Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise  -Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l’autre, recherche d’un accord…) Initiation aux règles du débat  -Initiation aux règles de l’argumentation  -Initiation aux différences entre penser, croire et savoir  -La notion de bien commun dans la classe et dans l’école | -L’engagement moral : la confiance, la promesse  -La coopération, l’entraide  -Les valeurs : la fraternité  -La participation démocratique  -La responsabilité  -Le développement durable  -Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l’attestation « Apprendre à porter secours » (APS) |
| **CE1** | -Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions  -Travail sur les règles de la communication  -Le soin du corps, de l’environnement immédiat et plus lointain  -Le soin des biens personnels et collectifs  -Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d’autrui (racisme, sexisme, harcèlement…)  -Le respect des différences  -Connaitre les valeurs et les symboles de la République : le drapeau, l’hymne national, les monuments, la fête nationale.  -Initiation aux règles de la coopération | -Initiation à la distinction des registres de langue  -Les règles de vie de la classe et de l’école  -Les droits et les devoirs de l’enfant et de l’élève (Charte d’usage des TUIC de l’école –B2i-1 - Convention des droits de l’enfant – articles 2, 6, 9)  -Initiation au code de la route et aux règles de la prudence en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -Les différents contextes d’obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions  -Les valeurs : liberté, égalité, fraternité  -L’égalité de droit entre les femmes et les hommes  -Les droits et les devoirs des personnes, de l’élève  -Déclaration des droits de l’homme et du citoyen – articles 1, 4, 6 | -Le choix, sa justification  -Connaissance de quelques structures simples de l’argumentation (connecteurs et lexique)  -Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise  -Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l’autre, recherche d’un accord…) Initiation aux règles du débat  -Initiation aux règles de l’argumentation  -Initiation aux différences entre penser, croire et savoir  -La notion de bien commun dans la classe et dans l’école | -L’engagement moral : la confiance, la promesse  -La coopération, l’entraide  -Les valeurs : la fraternité, la solidarité  -La participation démocratique  -La responsabilité  -Le développement durable  -Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l’attestation « Apprendre à porter secours » (APS) |
| **CE2** | -Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments  -Travail sur les règles de la communication  -Le soin du corps, de l’environnement immédiat et plus lointain  -Le soin des biens personnels et collectifs  -L’intégrité de la personne  -Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d’autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement…)  -Le respect des différences, interconnaissance, tolérance  -La conscience de la diversité des croyances et des convictions  -Connaitre les valeurs et les symboles de la République : le drapeau, l’hymne national, les monuments, la fête nationale.  -Initiation aux règles de la coopération | -Initiation à la distinction des registres de langue  -Les règles de vie de la classe et de l’école  -Les droits et les devoirs de l’enfant et de l’élève (Charte d’usage des TUIC de l’école –B2i-1 - Convention des droits de l’enfant – articles 2, 6, 9)  -Initiation au code de la route et aux règles de la prudence en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -Les différents contextes d’obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions  -Initiation au vocabulaire de la règles et du droit (règle, règlement, loi…)  -Les valeurs : liberté, égalité, fraternité  -L’égalité de droit entre les femmes et les hommes  -Les droits et les devoirs des personnes, de l’élève, du citoyen (initiation)  -Déclaration des droits de l’homme et du citoyen – articles 1, 4, 6 | -Le choix, sa justification  -Connaissance de quelques structures simples de l’argumentation (connecteurs et lexique)  -Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l’autre, recherche d’un accord…) Initiation aux règles du débat  -Initiation aux règles de l’argumentation  -Les préjugés et les stéréotypes  -Initiation aux différences entre penser, croire et savoir  -La notion de bien commun dans la classe et dans l’école  -Les valeurs personnelles et collectives | -L’engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté  -La coopération, l’entraide  -Les valeurs : la fraternité, la solidarité  -La participation démocratique  -La responsabilité  -Le développement durable  -Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l’attestation « Apprendre à porter secours » (APS) |

**REPERES DE PROGRESSIVITE DE MISE EN ŒUVRE CYCLE 3**

**Objets d’enseignement**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **La sensibilité :**  **soi et les autres** | **Le droit et la règle :**  **des principes pour vivre avec les autres** | **Le jugement :**  **penser par soi-même et avec les autres** | **L’engagement : agir individuellement et collectivement** |
| **CM1** | -Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques…)  -Maitrise de règles de la communication  -Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions  -Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d’autrui (racisme, sexisme, harcèlement…)  -Respect des différences, tolérance  -Respect de la diversité des croyances et des convictions  -Le secours à autrui  -Le soin du langage : le souci d’autrui dans le langage, notamment la politesse  -Le soin du corps, de l’environnement immédiat et plus lointain  -Le soin des biens personnels et collectifs  -Valeurs et symboles de la République française et de l’Union européenne  -Savoir travailler en respectant les règles de la coopération | -Les droits et les devoirs : de l’enfant, de l’élève  -Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi)  -Les différents contextes d’obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions  -L’égalité entre les filles et les garçons  -L’égalité des droits  -Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe  -Les valeurs : la liberté, l’égalité, la fraternité  -Le vocabulaire des institutions françaises  -Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits  -La notion de citoyenneté nationale et européenne | -Le choix, sa justification  -Connaissance et reconnaissance de différents types d’expression (récit, reportage, témoignage)  -Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l’autre, recherche d’un accord)  -Approche de l’argumentation  -Le débat argumenté  -Initiation au débat démocratique  -Les critères du jugement moral : le bien, le mal, le juste et l’injuste  -Les préjugés et les stéréotypes (racisme, sexisme)  -La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l’école  -La distinction entre croyances et opinions  -Le jugement critique : traitement de l’information et éducation aux médias  -Responsabilisation à l’usage du numérique en lien avec la charte d’usage des TUIC  -La notion de bien commun dans la classe, l’école  -Les valeurs personnelles et collectives  -Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Egalité, Fraternité)  -Les libertés fondamentales  -La laïcité | -L’engagement moral (la confiance, la promesse, l’entraide)  -Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l’attestation « apprendre à porter secours » (APS)  -Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -La responsabilité de l’individu et du citoyen dans le domaine de l’environnement, de la santé  -La participation démocratique  -Le vote  -Les acteurs locaux et la citoyenneté  -La solidarité individuelle et collective  -La fraternité dans la devise républicaine |
| **CM2** | -Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques…)  -Maitrise de règles de la communication  -Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions  -Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d’autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, harcèlement…)  -Respect des différences, tolérance  -Respect de la diversité des croyances et des convictions  -Le secours à autrui  -Le soin du langage : le souci d’autrui dans le langage, notamment la politesse  -Le soin du corps, de l’environnement immédiat et plus lointain  -Le soin des biens personnels et collectifs  -L’intégrité de la personne  -Valeurs et symboles de la République française et de l’Union européenne  -Savoir travailler en respectant les règles de la coopération | -Les droits et les devoirs : de l’enfant, de l’élève, de la personne, du citoyen  -Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi)  -Les différents contextes d’obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions  -L’égalité entre les filles et les garçons  -La mixité à l’école  -L’égalité des droits et la notion de discrimination  -Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe  -Les valeurs : la liberté, l’égalité, la fraternité  -Le vocabulaire des institutions  -Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits  -La notion de citoyenneté nationale et européenne | -Le choix, sa justification  -Connaissance et reconnaissance de différents types d’expression (récit, reportage, témoignage)  -Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l’autre, recherche d’un accord)  -Approche de l’argumentation  -Le débat argumenté  -Initiation au débat démocratique  -Les critères du jugement moral : le bien, le mal, le juste et l’injuste  -Les préjugés et les stéréotypes (racisme, sexisme, antisémitisme)  -La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l’école  -La distinction entre croyances et opinions  Le jugement critique : traitement de l’information et éducation aux médias  -Responsabilisation à l’usage du numérique en lien avec la charte d’usage des TUIC  -La notion de bien commun dans la classe, l’école, la société  -Les valeurs personnelles et collectives  -Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Egalité, Fraternité)  -Le sens républicain de la nation  -Les libertés fondamentales  -La laïcité  -Les valeurs de l’Union européenne | -L’engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l’entraide, la solidarité)  -Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l’attestation « apprendre à porter secours » (APS)  -Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -La responsabilité de l’individu et du citoyen dans le domaine de l’environnement, de la santé  -La participation démocratique  -Le vote  -Les acteurs locaux et la citoyenneté  -La solidarité individuelle et collective  -La fraternité dans la devise républicaine |
| **6ème** | -Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques…)  -Maitrise de règles de la communication  -Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions  -Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d’autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, harcèlement…)  -Respect des différences, tolérance  -Respect de la diversité des croyances et des convictions  -Le secours à autrui  -Le soin du langage : le souci d’autrui dans le langage, notamment la politesse  -Le soin du corps, de l’environnement immédiat et plus lointain  -Le soin des biens personnels et collectifs  -L’intégrité de la personne  -Valeurs et symboles de la République française et de l’Union européenne  -Savoir travailler en respectant les règles de la coopération | -Les droits et les devoirs : de l’enfant, de l’élève, de la personne, du citoyen  -Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -Les différents contextes d’obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions  -L’égalité entre les filles et les garçons  -La mixité à l’école  -L’égalité des droits et la notion de discrimination  -Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe  -Les valeurs : la liberté, l’égalité, la fraternité  -Le vocabulaire des institutions  -Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits  -La notion de citoyenneté nationale et européenne (l’identité juridique d’une personne) | -Le choix, sa justification  -Connaissance et reconnaissance de différents types d’expression (récit, reportage, témoignage)  -Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l’autre, recherche d’un accord)  -Approche de l’argumentation  -Le débat argumenté  -Initiation au débat démocratique  -Les critères du jugement moral : le bien, le mal, le juste et l’injuste  -Les préjugés et les stéréotypes (racisme, sexisme, antisémitisme, homophobie)  -La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l’école  -La distinction entre croyances et opinions  Le jugement critique : traitement de l’information et éducation aux médias  -Responsabilisation à l’usage du numérique en lien avec la charte d’usage des TUIC  -La notion de bien commun dans la classe, l’école, la société  -Le sens républicain de la nation  -Les libertés fondamentales  -La laïcité  -Les valeurs de l’Union européenne | -L’engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l’entraide, la solidarité)  -Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l’attestation « apprendre à porter secours » (APS)  -Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l’attestation de première éducation à la route (APER)  -La responsabilité de l’individu et du citoyen dans le domaine de l’environnement, de la santé  -La participation démocratique  -Le vote  -Les acteurs locaux et la citoyenneté  -La solidarité individuelle et collective  -La fraternité dans la devise républicaine |

**EXEMPLES DE PRATIQUES DE CLASSES - CYCLE 2**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **La sensibilité :**  **soi et les autres** | **Le droit et la règle :**  **des principes pour vivre avec les autres** | **Le jugement :**  **penser par soi-même et avec les autres** | **L’engagement : agir individuellement et collectivement** |
| -Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs  -Jeux théâtral, mime  -Langages de l’art : expression artistique et littéraire des émotions  -Conseils d’élèves  -Arts visuels : le portrait et l’autoportrait (connaissance de soi, et des autres)  -Prendre la conscience de son corps et du corps des autres à travers des activités de danse  -Les racismes : avec des supports créés par des fondations et des associations agréées par le ministère de l’éducation nationale  -Arts visuels ; Marianne, drapeau national dans les œuvres d’arts  -Coopérer au sein d’un projet de classe  -Accepter le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques…), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels…) ou d’expérimentation (sciences)  -Chanter en comprenant le contexte de leur écriture, quelques couplets de la Marseillaise | -Elaboration des règles de vie de la classe avec les élèves  -Participation des élèves à l’élaboration des règles de la cour de récréation  -Discussion à visée philosophique : les droits et les devoirs de l’élève  -Conseils d’élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions)  -Discussion à visée philosophique : l’égalité de tous – élèves ou citoyens – devant la loi  -Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire | -Approche du juste, de l’injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes) ou de situations de la vie de la classe  -Dilemmes moraux adaptés à l’âge des enfants  -Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires  -Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes, ou d’albums de la littérature de jeunesse. Organisation de débats réglés sur ces situations  -Approche de la notion de laïcité à travers des exemples vécus ou des récits  -Exercices de clarification des valeurs  -Expression sur Internet | -Sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l’engagement (scientifique, humanitaire…)  -Associer les élèves à l’élaboration et à la mise en œuvre de projets  -Engager les élèves dans des projets de concours proposés par l’éducation nationale  -Encourager les conduites d’entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs  -Valoriser la prise de responsabilités dans la classe, l’école  -Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l’environnement  -Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen |

**EXEMPLES DE PRATIQUES DE CLASSES**

**CYCLE 3**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **La sensibilité :**  **soi et les autres** | **Le droit et la règle :**  **des principes pour vivre avec les autres** | **Le jugement :**  **penser par soi-même et avec les autres** | **L’engagement : agir individuellement et collectivement** |
| -Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs  -Jeux théâtral, mime  -Jeux de rôles  -Langages de l’art : expression artistique et littéraire des émotions  -Conseils d’élèves  -Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l’éducation affective et sexuelle  -Les racismes : avec des supports créés par des fondations et des associations agréées par le ministère de l’éducation nationale  - Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences  -La tolérance – en lien avec le programme d’histoire  -Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance, de la moquerie  -Etude dans les différents domaines disciplinaires de la diversité des cultures et des religions  -Les différentes interprétations de la Marseillaise (Education musicale)  -Les représentations artistiques des symboles de la République  -Partager les tâches dans une situation de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques…), de coopération (EPS, éducation visuelle, plastique, musicale…), ou expérimentation (sciences)  -Coopérer au sein de la classe ou l’école | -Conseils d’élèves, débats démocratiques  -Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d’élèves  -Conseils d’élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions)  -Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes  -Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs  -Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma  -EPS : jeux et sports collectifs  -La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d’action de la commune  -Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789  -Convention internationale des droits de l’enfant  -Le droit à l’éducation  -Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire | - Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l’école et hors de l’école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie…)  -Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d’albums de littérature de jeunesse  - Organisation de débats réglés sur ces situations  -Education aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi)  -Pluralité des regards sur l’enfance dans l’espace et le temps  - Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche d’investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l’éducation artistiques)  -Entrainement à l’argumentation et au débat argumenté : maitrise de la langue, maitrise des connecteurs et du lexique  - Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l’intérêt général et du sien propre  -Réflexion sur l’intérêt général et l’intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l’histoire ou de la mythologie  -Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l’histoire  -Travail sur une version adaptée à l’âge des élèves de la Charte de la laïcité | -Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale  -Les principes du vote démocratique dans les conseils d’élèves  -Engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l’engagement (scientifique, politique, humaine…)  -Etude du préambule de la Constitution de 1949  -Travail sur le rôle des associations |